

N° 104

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

OTTAWA, LE VENDREDI 15 JUIN 1973

Onze heures du matin

PRIÈRE

Sur motion de M. Clermont, au nom de M. Duquet, appuyé par M. Cyr, le premier rapport du Comité permanent des bills privés en général et du Règlement, présenté à la Chambre le mercredi 13 juin 1973, est agréé.

M. Orlikow soumet la proposition de motion comme suit:

Que le troisième rapport du Comité permanent des transports et des communications, présenté à la Chambre le mardi 24 mai 1973, soit agréé.

Il s'élève un débat sur un rappel au Règlement soulevé quant à la régularité dudit rapport. M. l'Orateur diffère sa décision sur la question.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Turner (Ottawa-Carleton), appuyé par M. MacEachen,—Que le Bill C-192, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (n° 2), soit maintenant lu une deuxième fois et déferé à un Comité plénier.

Le débat se poursuit;

(A quatre heures de l'après-midi, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(4) du Règlement).

(Avis de motions)

Du consentement unanime les ordres n° 7, 11, 14 et 17 sont réservés.

M. Muir, appuyé par M. Bell, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier dès maintenant la possibilité de fournir gratuitement des médicaments aux Canadiens admissibles à la pension de vieillesse et au supplément de revenu garanti.—(Avis de motion n° 19).

Il s'élève un débat.

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4)b) du Règlement, la liste des membres des comités et modifiée ainsi qu'il suit: